

Agadir : Bensouda face aux opérateurs économiques

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-02-2007 00:06:11

o Transport touristique, logement social, pêche... les thèmes abordés o Le dessous de table pointé du doigt

Une salle comble attendait, mercredi dernier dans la capitale du Souss, Nourredine Bensouda, le patron du fisc marocain. La rencontre, organisée par la Chambre de commerce d'Agadir, a en effet réuni un grand nombre d'opérateurs locaux. Opérateurs auxquels le directeur général des Impôts a longuement détaillé les dispositions fiscales de la loi de finances 2007. Il a notamment rappelé que la nouvelle loi de Finances marque une étape importante dans l'évolution du système en raison de l'adoption du code général des impôts et du réaménagement du barème de l'impôt sur le revenu. Bensouda a aussi abordé le plan de réforme de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et bien d'autres dispositions fiscales instituées.

Les opérateurs économiques de la ville voulaient toutefois avoir des réponses pour des questions plus spécifiques. Chose difficile en une heure à peine de débat. De fait, pour eux la rencontre était une opportunité pour tenter de sensibiliser « monsieur fisc » aux contraintes de leur secteur d'activité. Saïd Scally, professionnel du tourisme, a notamment soulevé la question du secteur du transport touristique. "C'est le grand oublié de la vision 2010! Comment peut-on construire une économie touristique forte en ne pensant pas à développer le transport?", souligne Scally. Selon lui, cette filière, aujourd'hui assujettie à la TVA, est le maillon faible du secteur en terme de capacité. "Par ailleurs elle est surtaxée", déplore encore l'opérateur. Devant le DG des impôts, Scally a aussi plaidé pour une harmonisation des taxes au niveau de toutes les filières composant l'activité du tourisme. Lahcen Bijdiguen, professionnel de la pêche, a pour sa part abordé notamment la disposition d'amortissement fixée à dix ans pour les bateaux en cas de vente. Pour lui, les unités de production de la pêche nécessitent un entretien et des investissements constants. "Comment peut-on penser que l'investissement est amorti en dix ans? c'est trop peu", indique-t-il.

La réunion a été également l'occasion pour certains intervenants de dénoncer les fraudes fiscales qui sévissent dans certains secteurs et qui portent atteinte à l'économie. Dans ce cadre, le notaire Me Sassi a dénoncé la pratique du dessous de table dans la vente des logements sociaux. Cette pratique courante dans le secteur notamment dans la vente de particulier à particulier est aujourd'hui le fait de certains opérateurs qui s'inscrivent dans le programme des 200.000 logements sociaux pour bénéficier d'avantages fiscaux. « Cette situation n'a pas échappé au fisc et les entreprises qui la pratiquent auront bien des surprises de la part du département des impôts », répond Bensouda.

Source : L'Economiste